

Une enseignante de section de "Tout-petits" et de "Petits" fortement agacée, mais pas encore totalement découragée. Et commentaires à propos du rapport "Papon Martin"

Enseignante en maternelle depuis bientôt vingt trois ans, dix neuf ans de sections de "Petits-Tout-petits" dont six ans de "Tout-petits" pure en ZEP, je suis habituée depuis toujours à ce que la place des enseignants de petite et toute petite section, au sein même de l'école, soit dévalorisée de la part de nos collègues et de notre hiérarchie - Notre ministre n'a pas eu à chercher loin l'idée que nous sommes improductifs au moment des siestes (ça c'est une approche comptable). Je souhaiterais que l'on arrête de mettre la suspicion quant à la qualité de notre travail. Dire que parce que les enfants dorment pendant la sieste, nous n'avons rien à faire, et que parce que nos effectifs sont plus allégés l'après midi, nous travaillons moins que les autres (et donc qu'il faut absolument nous occuper), c'est se baser sur un raisonnement simpliste, inexact et effectivement méprisant.

C'est ne pas vouloir considérer l'importance de la préparation matérielle spécifique à ces sections, en ce qui concerne la préparation matérielle de la classe que ce soit dans l'organisation de celle -ci pour en faire un lieu accueillant et stimulant, que ce soit dans la gestion du matériel pour proposer aux enfants les fameux "jeux libres" (terme employé dans le rapport "Papon Martin") dont ils ont besoin au fur et à mesure de l'année et qu'il faut programmer et renouveler. C'est ne pas considérer le travail d'évaluation qui porte moins que dans les autres classes sur des supports papier que l'on peut emporter quand on rentre chez soi. Tout cela bien sûr en plus du travail classique de préparation et de bilan propre à tous les niveaux.

C'est ne pas prendre en compte la fatigue nerveuse spécifique à ce niveau, avec le rythme de l'enchaînement des activités (l'attention est fragile à cet âge), avec la vigilance de tous les instants, avec la mise en place des règles de vie en collectivité auprès d'enfants qui quittent à peine ou sont encore dans "la période du non", qui pour certains n'ont jamais vécu qu'une relation duel avec l'adulte et doivent vous partager avec 20, 24 (en ZEP), 29 autres enfants (cela ne nous permet pas de répondre à l'attention que chacun est en droit d'attendre nous), sans parler des rentrées massives de septembre (quand on vous empêche d'échelonner l'accueil des enfants, là aussi pour des raisons comptables, ce qui est un vrai traumatisme aussi bien pour les enfants que pour les familles et l'enseignant), sans compter pour finir avec l'absence d'aide lorsque nous avons des élèves "difficiles" voir "particuliers" (je préfère à handicapés) que les professionnels spécialisés trouvent trop jeunes pour intervenir.

Les classes de "Tout-petits" et de "Petits" sont les premières classes de la chaîne qui préparent les enfants à aborder les étapes suivantes dans les meilleures conditions, au sein de l'école maternelle dite préélémentaire, soit, mais le primaire n'est-il pas du présecondaire, etc.

– Avant de savoir marcher il faut être capable de se tenir debout, de se muscler là où c'est nécessaire, d'avoir de l'équilibre, d'avoir de la curiosité face au monde environnant, de vouloir apprendre...On s'extasie devant l'enfant qui marche mais pas devant celui qui se prépare à savoir marcher. Comme l'on s'extasie devant l'enfant qui apprend à lire et à écrire au CP, mais pas ou peu devant l'enfant qui passe du "mot phrase" aux phrases complexes avec un enrichissement du vocabulaire qui atteint en deux ans plus de 1 500 mots (à 4 ans selon les chercheurs).

Arrêtons de nous dénigrer entre enseignants de l'université à la maternelle, en prenant pour cible les niveaux **pré** (-cédents, -parants, -sidents, -existants) celui dans lequel nous enseignons. Des pré-requis sont indispensables à tous les niveaux. Apprenons à nous

connaître et à nous respecter au risque de nous faire complices du minage de "l'école publique laïque et obligatoire" qui nous est chère.

L'enfant se construit petit à petit avec ces propres moyens (génétiques), et avec ce qui lui est proposé dans l'environnement matériellement et humainement, et en dehors de la famille, cela dépend de nous. Nous avons tous besoin que les étapes **pré.** se passent au mieux pour les enfants si nous voulons les accompagner le plus loin possible dans la réalisation de leurs compétences et de leurs personnalités.

Maintenant, je voudrais ici, en tant qu'enseignante en section de "Tout-petits, petits" vous donner mon opinion sur le rapport "Papon, Martin" et sur ce qu'il risque d'impliquer dans un avenir très proche, si on prend le temps de lire entre les lignes.

Si ce rapport m'a paru assez complet (à part sur la présentation des classes passerelles) et intéressant dans l'ensemble en ce qui concerne l'état des lieux, sans être toujours d'accord avec la façon d'analyser les faits, je ne comprends pas (ou trop bien) les conclusions et recommandations finales.

Si l'enfant de deux ans est prêt à quitter sa famille (maturité affective) et qu'on lui propose un accueil adapté.

Si il est propre et n'a plus besoin de couches.

Si il est prêt à vivre en collectivité, à construire sa socialisation, à apprendre et respecter des règles, à devenir autonome "moi veut faire tout seul", à communiquer (même si il ne se fait pas encore comprendre parfaitement).

Si il est capable d'apprendre, je dis bien **"apprendre"** – c'est ce qu'il fait déjà, avant même de naître, lorsque son cerveau lui permet de gérer et mémoriser des perceptions comme être sensible à des voix familières ou à la musique...et c'est ce qu'il ne cesse de faire tout au long de sa vie d'enfant et ce qu'il continuera adulte...(ceux qui ne le savent pas encore devrait suivrent des cours de neurobiologie, de psychologie de l'enfant, de psychologie tout court).

Si ces maturités sont atteintes et c'est possible avant trois ans. Si l'accueil est adapté et il peut l'être :

Il a une place à part entière à l'école maternelle

Pourquoi proposer une nouvelle structure d'accueil, dite "jardin d'éveil", ce qui me rappelle étrangement le terme de "jardin d'enfants" (= école maternelle privée). Ayant une formation d'éducatrice de jeunes enfants, j'ai moi même effectué des stages dans ces structures privées copié-collées de la maternelle publique proposant parfois (quand autre que religieuses) des pédagogies particulières inspirées de Montessori, Decroly...

Pourquoi reprocher à l'école maternelle d'avoir parfois des locaux inadaptés et suggérer d'y installer les "jardins d'éveil". Je ne comprends pas, à moins que l'on envisage plus tard de récupérer la totalité des locaux pour y installer d'autres niveaux du genre les 3,4 ans.

Pourquoi proposer des effectifs de 1 adulte pour 15 enfants. Parle-t-on de 15 pour 1 adulte référent ou pour 1 adulte tout court ? En effet, avec 1 enseignant pour 15 enfants et 1 ATSEM pour 15 enfants, on va jusqu'à 30, ce qui est l'effectif aberrant que l'on peut atteindre aujourd'hui. Si l'on conseille de ne pas dépasser des groupes de 15, c'est différent. Et alors pourquoi ne pas le faire en maternelle ? Chiche, si l'on s'en donne "les moyens" (excusez moi pour le gros mot).

Il faut savoir que lorsque les effectifs sont proche de 15 en "toute petite" section et de 20 en "petite", il y a moins d'absentéisme, plus de capacité de concentration de la part des enfants (moins de bruits), plus d'autonomie, et surtout moins de comportements de compétition pour avoir l'attention de l'adulte (faire des bêtises, du bruit, s'isoler, agresser les autres qui prennent "votre part de l'adulte"...), tous ces comportements compromettant la disponibilité aux apprentissages et accentuant la fatigue et la frustration. Limité l'effectif, c'est rentable (qualitativement parlant bien sûr).

Il faut savoir qu'effectivement comme le note le rapport : "**La période deux-trois ans est l'âge fondamental de l'acquisition du langage.** Les travaux de différents linguistes montrent que la parole de l'adulte est fondamentale pour l'acquisition du langage chez le jeune enfant", malheureusement, on ne peut pas faire un travail satisfaisant dans ce domaine d'acquisitions, avec un effectif surchargé. C'est vrai, là aussi la limitation de l'effectif peut-être rentable. Mais il serait tout aussi intéressant de faire un travail avec d'autres professionnels, pour connaître l'historique de la mise en place ou non du langage chez certains enfants de deux ans, quand il y a problème. Qu'est ce qui relève de la pédagogie, de l'exercice ou de la rééducation (à envisager plus tard), du désir, de la relation à l'autre ? (L'expérience des "classes passerelles", pourrait nous servir, en ce qui concerne le dialogue avec les familles, si l'on s'intéressait – mais que sont-elles devenues ?).

Quant au "temps consacré à l'attente" (consacré est un peu fort tout de même), trop long en maternelle. Là aussi, l'effectif adapté est la seule réponse pour laisser le temps aux uns sans pénaliser les autres (même si attendre est une frustration qui peut faire grandir, elle peut aussi empêcher de grandir).

Tout cela pour dire oui à l'effectif maîtrisé, mais il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle structure pour cela.

Pourquoi proposer, pour palier au "**cadre relativement rigide et contraignant de la journée scolaire**", d'installer des "jardins d'éveil" au sein même des écoles ? Ils y rencontreront les mêmes problèmes de gestion des espaces collectifs (ce qui se gère très bien quand les collègues des autres classes vous donnent priorité sur les horaires les plus adaptés et que vous pouvez envisager des évolutions au fur et à mesure de l'année).

Et puis surtout comment peut-on reprocher la durée de l'accueil avec la garderie périscolaire trop longue pour les petits et proposer des horaires similaires à la crèche pour le "jardin d'éveil". De qui se moque-t-on ? Trouvera-t-on des professionnels pour s'occuper des enfants, dans une si petite structure, de 7 h du matin à 19h le soir. Il y aura forcément un changement de personnel, si ce n'est de lieu. La collectivité pour les 2 ans, oui, mais à petite dose, s'il vous plaît ! J'ai toujours dissuadé les parents de laisser leurs enfants en garderie sur cette classe d'âge. Peut-être pourrait-on envisager d'améliorer l'accueil périscolaire pour les "petits", mais restons vigilants, seulement pour les familles qui ne peuvent pas faire autrement.

Il est possible d'organiser la journée d'école en s'adaptant le plus possible aux besoins des enfants, en respectant leurs rythmes. Nous ne sommes ni dans une prison, ni dans une caserne (allusion à Freinet bien sûr, Freinet cela vous dit quelque chose ? un pédagogue...Aïe ! encore un gros mot). Ponctuellement, il peut y avoir des problèmes du style : réveiller des enfants parce que l'ATSEM ayant des charges de ménage, il faut interrompre la sieste des gros dormeurs (ils ne sont pas tous de gros dormeurs et cela varie sur l'année), alors que les autres sont en activités dans la classe (eh oui, les tout-petits sont en activités l'après midi). On devrait pouvoir y réfléchir sereinement.

Quant à la proposition de fonctionner sur l'ensemble de l'année civile en offrant l'amplitude des horaires de crèches. C'est satisfaire au désir des parents d'avoir un mode de garde et pas

aux besoins des enfants dont on ignore, voir "méprise" la fatigabilité face à la vie en collectivité et aux apprentissages qui sont grands consommateurs d'énergie.

Pourquoi proposer que la prise en charge des enfants soit confiée à des éducateurs de jeunes enfants ? Parce qu'ils ont une meilleure formation ? Parce qu'ils ne sont pas des fonctionnaires ?

Comment trouver suffisamment de professionnels formés pour compenser l'accueil réalisé par l'école ? Que je suis bête... Les jardins d'enfants dans le privé ont déjà le personnel adapté. Et puis, au pire, ailleurs, les ATSEM avec leur CAP "petite enfance" suffiraient pour un accueil du type "salles d'asile" à l'ancienne (qui vous savez est tellement nostalgique des temps anciens), et ça coûterait moins cher.

On pourrait aussi proposer une formation plus adaptée à la maternelle, comme le soulignent les rapporteurs : **"Cette formation est la plus souvent jugée comme insuffisante ou même inexistante, alors qu'une formation professionnelle spécifique pour les classes maternelles est une composante essentielle du débat autour de la scolarisation des moins de trois ans"**. Les rapporteurs proposent donc une formation comprenant **"des connaissances sur le développement physique, psychologique et psychique du jeune enfant, pourtant indispensable à une meilleure perception de leurs missions en école maternelle"**. (Soit dit en passant, la formation des éducateurs de jeunes enfants aborde ces connaissances depuis longtemps). Oserais-je suggérer également une formation sur les sciences de l'éducation et les différents mouvements en pédagogie (oh ! encore un gros mot), une formation en neurobiologie et neurophysiologie, une formation en pédagogie sur la littérature enfantine et les jeux pédagogiques à notre disposition, une information sur le rôle des différents professionnels qui interviennent auprès des enfants pour nous préparer à un travail d'équipe pluridisciplinaire cohérent.....(pour lutter contre l'échec scolaire entre autre)

Il faut noter que l'on propose cette formation spécifique aux enseignants ayant en charge des élèves de 3 à 6 ans mais pas les 2 ans. On peut donc mieux former des enseignants, mais pas pour les enfants avant 3 ans (ni ceux qui auront trois ans de janvier à juin de l'année scolaire)? Attention chers collègues qui avez des élèves de 3 à 5 ans lorsque les IUFM auront disparus et que le master se fera en 5 ans, vous qui aurez besoin d'une formation spécifique mais pas "d'une formation de haut niveau" (ne pas confondre), "pour changer les couches" entre autre, qui vous certifie que vos élèves ne seront pas dirigés vers les "jardins d'éveil" ? Logique, non ? Pour ma part, j'ai plus de 5 ans d'études à mon palmarès (DEUG de psychologie = 2 ans + UV de licence en travaillant + Diplôme d'éducatrice de jeunes enfants = 2ans + Diplôme d'institutrice = 1ans), mais 2,...+ 2 + 1 = pas BAC + 5. Pourtant, je me sens à ma place avec des enfants de 2 à 4 ans. Je pense avoir les compétences nécessaires, je ne me sens pas une enseignante au rabais et j'essaie de tirer profit de toutes mes connaissances dans mon travail.

Selon le rapport : **"Les professeurs des écoles pourraient jouer un rôle au sein de ces jardins d'éveil en apportant leurs connaissances pédagogiques et éducatives à l'équipe du jardin d'éveil par un travail de rencontres, d'échanges, ou de formation, selon des modalités qui devront faire l'objet d'une concertation"**. Le comble, nous voilà des professionnels mal formés qui allons apprendre à ceux qui vont nous remplacer ce que nous pourrions continuer de faire à leur place. C'est drôle, non ?

Pourquoi le rapport dit-il : **"L'école maternelle a une fonction de première socialisation qui se fonde sur des savoirs. Sa vocation est d'ordre pédagogique et éducatif. Elle se positionne sur des ambitions fortes qui relèvent d'objectifs précis (domaines du programme de maternelle), en premier lieu la maîtrise du langage et d'une culture**

scolaire" (culture tout court aurait été plus juste). **"La classe de très petite section est également organisée selon les objectifs communs à l'ensemble de l'école primaire."** Et ensuite, met-il cela en opposition avec **"Cette classe d'âge nécessite un autre mode de prise en charge qui accepte que l'enfant se développe à son rythme. Ils ont besoin de sécurité affective, mais aussi d'éveil. Il s'agit de proposer une socialisation de l'enfant prenant appui sur des activités pédagogiques ou éducatives en mobilisant des moyens adaptés aux particularités de cette tranche d'âge."** **"Le jardin d'éveil doit favoriser le développement psychomoteur de l'enfant, stimuler les échanges, encourager les jeux libres, offrir un espace propice à l'exercice de sa motricité. Le jardin d'éveil doit pouvoir proposer un programme centré sur le jeu"**. Ce qui devient pour le travail des éducateurs de jeunes enfants **"motricité, jeux, langage"**.

Je dois être bête, je ne vois pas la différence entre les deux, si ce n'est dans les termes et dans l'apparition de "accepter que l'enfant se développe à son rythme" ce que des collègues mal formés ne font peut-être pas (la formation est la réponse) et l'expression "jeux libres", comme si nous le négligions en maternelle. Pour ma part, cela est faux (malgré les remarques dépréciatives de certains inspecteurs), j'ai toujours donné une grande importance aux "jeux libres" dans ma classe, aussi bien à l'accueil, pendant les temps d'ateliers que dans la façon de gérer les séances de motricité (un tout petit ne participe à un "atelier dirigé" qu'avec son accord, ce qui passé les premières semaines d'adaptation n'est jamais un problème quand les activités proposées sont adaptées.). Et cela même dans une classe de petits avec une évolution des contraintes et des exigences au fur et à mesure de l'année en respectant le rythme des enfants. Mais cela demande un gros travail de préparation matérielle et de savoir comment la gérer. Je persiste à penser que le jeu permet les apprentissages, qu'il est le meilleur moyen, voir parfois le seul, de les faire acquérir aux enfants avec leur participation active et volontaire, en respectant leur maturité cognitive, leur "structure intelligente originale" différente de celle de l'adulte (voir les travaux de Piaget). Oui, il faut proposer des jeux (pas seulement aux 2 ans), jeux que je préfère appeler "jeux pédagogiques" en accès libre et autonome plutôt que "jeux libre". Les écoles qui appliquent la méthode Montessori favorise cette approche bien au-delà de 2, 3 ans. (C'est malheureusement dans les écoles privées que cette méthode à trouver le plus d'adeptes, les classes privilégiées ne s'y sont pas trompé). Ces "jeux" permettent aux enfants de manipuler, de s'exercer, d'expérimenter, d'élaborer et de renforcer des connaissances, d'essayer, ils stimulent la curiosité, comportent souvent un contrôle de l'erreur et permettent l'autonomie (qu'en pensez vous par rapport à ce qu'on attend plus tard d'une démarche scientifique). C'est cela qu'il faut proposer, oui et cela peut se faire en maternelle. Pour ma part, le seul point noir, lié aux locaux, est de ne pouvoir proposer un espace moteur mitoyen à la classe permettant une motricité librement exprimée, importante surtout en début d'année. Il existe des écoles où cela a été pris en compte.

Les rapporteurs nous disent également : **"le développement des moins de trois ans ne correspond pas au temps des apprentissages de type scolaire mais à celui des acquisitions sensorielles"**. Qu'entendent-ils par acquisitions sensorielles ? Où se trouve l'antinomie avec apprentissage ? Il semble y avoir là quelque chose de moins sérieux que l'apprentissage scolaire qui reste lui aussi à définir, peut-être bien lire, écrire, compter. On comprend mieux pourquoi, avec une telle vision des choses, le sous chapitre des anciens programmes, en ce qui concerne la découverte du monde et intitulé "découverte sensorielle" a disparu dans les nouveaux programmes. Piaget lui disait qu'à l'apparition du langage ou plus précisément de la fonction symbolique vers deux ans débute une période qui voit se développer une "pensée symbolique pré conceptuelle" qui s'étaye sur "l'intelligence sensori-motrice". (Aïe ! encore un **pré.**). L'une se construisant sur l'autre et pas sans l'autre. Quant à la prégnance du sensoriel sur la pensée, attention ! Cela dure au moins jusqu'à 7 ans. Alors

s'il faut attendre l'âge de 7 ans pour faire des apprentissages scolaires, le "jardin d'éveil" va pouvoir accueillir tous les **"pré-apprenants"**.

Maria Montessori qui a amené, en son temps en Italie, des enfants diagnostiqués débiles jusqu'au niveau certificat d'étude de l'époque dans son pays, proposait du matériel basé sur le sensoriel (à l'origine de beaucoup de jeux pédagogiques actuels), pour faire acquérir des apprentissages de plus en plus complexes à des enfants de deux ans jusqu'aux enfants d'âge primaire. Ce n'est pas parce qu'il y a des acquisitions sensorielles qu'il n'y a pas d'apprentissage et si il n'y a pas encore du lire écrire compter tout cela y prépare. Nous revoilà dans le **pré**. déprécié.

Enfin pour conclure, pourquoi proposer une nouvelle structure alors qu'il est avéré que la cour des Comptes signale que l'école maternelle est le système le moins onéreux pour la puissance publique et pour les familles : " Système peu onéreux, la scolarisation des 2/3 ans est aussi le mode d'accueil dont le financement est le mieux réparti entre les différents contribuables et usagers, puisque sa prise en charge est faite par l'Etat, les communes et les parents." Le rapport "Papon, Martin" propose lui une structure avec une **"politique tarifaire attractive"** pour qui ? Les milieux favorisés ont déjà des "jardins d'enfants" privés, pour eux pas de problème puisque l'Etat aujourd'hui participe de plus en plus à leurs financements. Pour d'autres ce sera à la charge des régions, des départements, des communes riches ou pas. Ou bien encore, on encouragera les femmes à rester à la maison pour libérer le marché du travail. Selon l'ANDEV, l'état se décharge financièrement, alors "que cela ne relève ni d'une logique éducative, ni d'une logique économique."

Alors au secours ! Le monde enseignant "tous ensemble", le monde politique, les parents, les chercheurs en sciences de l'éducation, en pédagogie, en psychologie et les autres, ne laissez pas l'école maternelle accessible à tous devenir "jardin d'éveil" accessible seulement à certains. Il faut accueillir les enfants de deux ans et surtout trois ans (de janvier à juin) dans de bonnes conditions que ce soit en crèche ou à l'école en fonction de leur maturité. Nous avons des pistes – pensons aux classes passerelles, même si les rapporteurs nous disent que les expériences étaient trop hétérogènes et non évaluées (l'obsession de l'évaluation qui ne sert à rien si elle ne donne pas "les moyens" de s'améliorer). Nous pouvons si nous nous en donnons les moyens et pas seulement financiers. Il y a des professionnels dans l'enseignement et dans le secteur de la petite enfance qui ont des idées. Et oui ! Cessons de prendre l'accueil des deux ans comme une variable d'ajustement.

Mais tous ces arguments peuvent-ils être entendus. Nous ne parlons plus aujourd'hui du rôle de l'école, seulement de son coût.

Souvenez-vous comment on met des stagiaires sur les décharges de direction pour récupérer des postes. Comment on met en place les 60 h de soutien pour faire sauter les RASED et récupérer des postes. Comment on rapatrie des enseignants en poste dans des associations ou bien des centres de documentation pour récupérer des postes.

Voyez comment on met en place le service minimum pour les grèves et comment on va utiliser les personnels recrutés pour ce service afin de nous remplacer dans les classes, pour récupérer des postes. Voyez comment on va fermer les IUFM ce qui permettra de récupérer des postes.

Peut-être verrons nous bientôt la création des "jardins d'éveil" pour les 2/ 3 ans dans un premier temps, puis pour les enfants avant 5 ans (âge qui pourrait être celui de la scolarisation obligatoire), pour récupérer des postes. Mr Dazay (pseudonyme d'un inspecteur de terrain) ne

dit-il pas que les enseignants de maternelle ne travaillent pas assez et qu'ils pourraient sans problème réintégrer le primaire.

On recentre et on s'attaque aux franges. Rien ne se perd. Un enseignant est un enseignant. Bienvenue dans le monde de la comptabilité sauvage. Garder la foi (laïque bien sûr) en ces temps difficiles n'est vraiment pas chose aisée, mais perdre des batailles ce n'est pas perdre la guerre.....

Lester Jeanne enseignante en section de "Tout-petits, petits"
(pseudo. pour suivre l'exemple de Mr Dazay)